



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Elaborer le cahier des charges d'un PLU(i) favorable à la santé

Planif'Territoires IDF - 3 juin 2024

Florian Delorme – DRIEAT département planification et territoires

- Le **choix du ou des prestataires** est une étape importante lors de l'élaboration ou la révision d'un PLU(i).
- Le **CCTP** doit faire l'objet d'une attention particulière :
 - Expliciter les **motivations de la démarche UFS** et **sujets spécifiques santé à traiter**
 - Dresser un **portrait du territoire** et de **l'importance des enjeux spécifiques santé** au niveau du territoire de PLU(i) ;
 - **Cadrer les prestations attendues**, en tranche ferme et en tranche optionnelle

- ➡ S'assurer que **les bureaux d'études ont tous les éléments** pour saisir la problématique et répondre dans la cible
- ➡ **Partager au sein de la collectivité** les fondements de la démarche

CONTEXTE, ENJEUX ET
OBJECTIFS

CONTENU ET
ORGANISATION

CONCERTATION

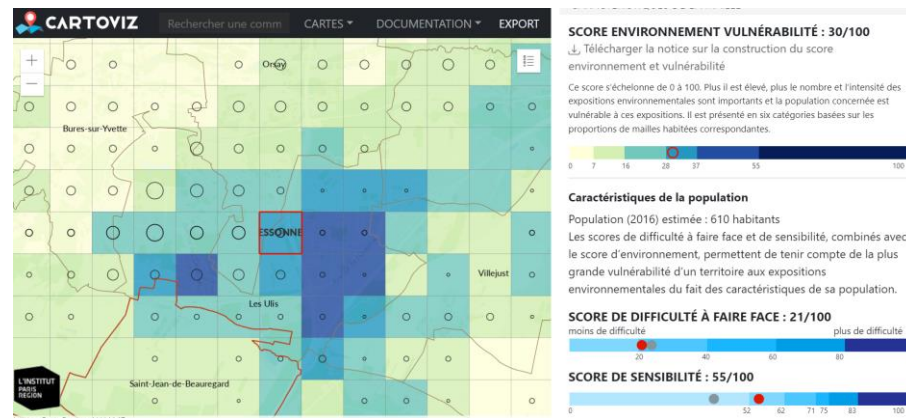
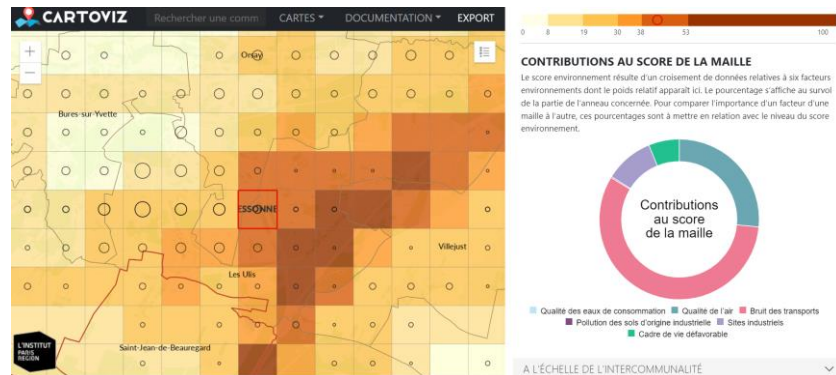
SELECTION DU
PRESTATAIRE

Contexte d'élaboration ou révision, explicitation des motivations et des objectifs sur lesquels le porteur de PLU(i) souhaite s'engager

→ Mettre en avant les attentes des décideurs locaux et les besoins du territoire pour donner les clés de lecture au prestataire

Fournir des **éléments de pré-diagnostic santé** sur le territoire et sur les démarches déjà engagées :

- Typologie de la population et de l'habitat
- Inégalités de santé et d'accès au soin
- Cartes d'exposition aux pollutions et nuisances (cartographie multi-exposition de l'ORS)
- Îlots de chaleur / de fraîcheur
- Nature en ville.



Contexte d'élaboration ou révision, explicitation des motivations et des objectifs sur lesquels le porteur de PLU(i) souhaite s'engager

→ Mettre en avant les attentes des décideurs locaux et les besoins du territoire pour donner les clés de lecture au prestataire

PLU-SANTÉ

Expliciter les objectifs intégrés à l'élaboration ou la révision du PLU(i) au regard des **axes thématiques de l'urbanisme favorable à la santé** :

- ➔ **Réduire l'exposition aux pollutions** (air, eau, sols) **et aux nuisances** (sonores, olfactives, visuelles)
- ➔ **Concevoir des aménagements favorisant la proximité** des habitants avec leur lieu de travail et des équipements, commerces et services du quotidien
- ➔ **Favoriser l'activité physique et les mobilités actives**
- ➔ **Corriger les inégalités** en termes d'accès aux soins et à un cadre de vie de qualité
- ➔ Soulever et gérer autant que possible **les antagonismes et les possibles synergies** dans le cadre de la densification des espaces urbains
- ➔ S'adapter au **climat de demain** en améliorant le confort de vie des habitants en périodes de canicule

Fixer les missions dévolues au prestataire, les contenus spécifiques et le rôle attendu dans le système de pilotage

→ Cadrer opérationnellement la prestation et les sujets à forts enjeux

Identifier dans chaque étape **les spécificités attendues au regard de l'enjeu santé**

LE DIAGNOSTIC :

Qualifier précisément les déterminants de santé sur le territoire et la vulnérabilité de la population, en prenant en compte les prévisions démographique, économiques et climatiques via :

- **Diagnostic des publics vulnérables**
- **Diagnostic de l'accessibilité** aux services et commerces favorables à la santé
- **Diagnostic santé-environnement** : cadre naturel et paysager, qualité de l'air et ambiance sonore
- **Diagnostic habitat** : logements potentiellement indignes

➡ **Identification des inégalités de santé et priorisation des enjeux**



Des études complémentaires peuvent être prévues selon des tranches optionnelles

Fixer les missions dévolues au prestataire, les contenus spécifiques et le rôle attendu dans le système de pilotage

→ Cadrer opérationnellement la prestation et les sujets à forts enjeux

Identifier dans chaque étape **les spécificités attendues au regard de l'enjeu santé**

LE DIAGNOSTIC :

Fournir un livrable sur les traductions opérationnelles envisageables dans le PLU(i)

Objectifs UFS	Objectif opérationnel	Déclinaison opérationnelle	Secteurs d'intervention prioritaires
Favoriser l'activité physique et les mobilités actives	Développer les cheminements doux	Fixer des objectifs de développement des pistes cyclables et de voiries adaptées aux différents modes dans le PADD	Tout
		Représenter dans l'OAP sectorielle Quartier X les cheminements et prévoir une disposition visant la préservation et l'aménagement de ces voies	Quartier X

Fixer les missions dévolues au prestataire, les contenus spécifiques et le rôle attendu dans le système de pilotage

→ Cadrer opérationnellement la prestation et les sujets à forts enjeux

Identifier dans chaque étape **les spécificités attendues au regard de l'enjeu santé**

LE PADD :

Rédiger un document pédagogique et accessible à tous.

Participer et produire les éléments et supports nécessaires pour **permettre aux élus d'arrêter leur stratégie de territoire au regard notamment des enjeux de santé** à travers :

- L'identification des déterminants de santé sur lesquels le PLU(i) doit agir ;
- La description des orientations prises par la collectivités pour mettre en cohérence sa politique d'aménagement et de développement avec les enjeux de santé ;
- L'explicitation des leviers mobilisés.

Fixer les missions dévolues au prestataire, les contenus spécifiques et le rôle attendu dans le système de pilotage

→ Cadrer opérationnellement la prestation et les sujets à forts enjeux

PLUS-SANTÉ

Identifier dans chaque étape **les spécificités attendues au regard de l'enjeu santé**

LES OAP ET LE REGLEMENT :

Elaborer une **OAP thématique dédiée à la santé** (A minima sur les sujets de mobilité douce, d'accès aux espaces verts)

Décliner dans chaque **OAP sectorielle, et règlement de zone quand possible** les principes et règles adaptés favorables à la santé, notamment :

- Principes de l'organisation urbaine qui limitent l'exposition aux nuisances (bâtiments écrans, gestion des hauteurs, des retraits) et l'effet d'îlot de chaleur ... ;
- Prescriptions d'aménagement favorisant les espaces de fraîcheur ;
- Principes de mixité fonctionnelle pour réduire les déplacements motorisés.



Des OAP complémentaires peuvent être prévues selon des tranches optionnelles

Définir les modalités d'animation de la démarche

→ Spécifier les type et nombre de réunions souhaitées et l'implication attendue vis-à-vis du prestataire

Demander une proposition **d'association des acteurs** du territoire en lien avec le projet santé :

- types d'acteur (prof. santé, habitants, conseils de quartier...) ;
- modalités de discussion ;
- temporalité.

Mettre en avant les liens entre le projet de territoire et la santé.



Des réunions complémentaires peuvent être prévues selon des tranches optionnelles

SELECTION DU PRESTATAIRE

PLU-SANTE

Sélectionner le prestataire dont la proposition est la plus adaptée

→ Demander les éléments qui permettront une évaluation du prestataire

Identifier le besoin en **compétences liées à l'urbanisme favorable à la santé** et demander la composition de l'équipe dédiée au projet en précisant leurs compétences et les autres compétences existantes pouvant être mobilisées

Demander une **notice méthodologique mettant en avant la réponse aux enjeux de santé**

Demander de fournir des **références**

Merci de votre attention